

# DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR "MOTOBÉCANE" TYPE AV 42 S

## Construit par "Les Ateliers de LA MOTOBÉCANE"

16, rue Lesault — 93 - PANTIN

R. C. Seine 54 B 7011

**Marque.** — MOTOBÉCANE. — **Type.** — AV 42 S — **Genre.** — CYCLOMOTEUR.

**Nombre de places assises** (y compris le conducteur). — 1.

**Nom et adresse du constructeur.** — ATELIERS DE LA MOTOBÉCANE, 16, Rue Lesault, 93 - PANTIN

### 1. - CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

**Nombre de roues.** — Deux.

**Roue motrice.** — Arrière.

**Constitution du cadre.** — En tube d'acier et en tôle d'acier soudée.

**Fourche.** — À fourreaux.

**Roues.** — A rayons, munies de pneumatiques de 23×2.

**Pédalier.** — A roue de 32 dents, cette roue entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux, un pignon à roue libre de 18 dents, solidaire du moyeu arrière.

**Emplacement et disposition du moteur.** — Devant le pédalier.

### 2. - DIMENSIONS & POIDS

**Empattement extrême.** — 1,14 m.

**Dimensions maxima du véhicule.** — Longueur 1,74 m - largeur 0,71 m.

**Hauteur libre au-dessus du sol.** — 0,12 m.

**Poids du véhicule.** — 34 kg.

### 3. - MOTEUR

**Type.** — A explosion - Cycle à 2 temps - monocylindrique.

**Alésage.** — 39 mm - Course 41,8 mm - cylindrée 49,933 cm<sup>3</sup>.

**Taux de compression.** — 7,8.

**Carburant normalement utilisé.** — Mélange essence-huile 2 temps.

**Réservoir.** — En tôle d'acier, fixé entre le garde-boue arrière et la tige de selle, contenance 3,5 litres. Fermé par un bouchon en matière plastique.

**Régime de rotation du moteur.** — Maximum 6000 t/mn. Correspondant au couple maximum 3500 t/mn. Correspondant à la puissance maximum 6000 t/mn.

**Échappement.** — Un tromblon, d'un diamètre croissant de 30,5 mm intérieur à 65 mm intérieur, de longueur 210 mm, débouche dans un pot cylindrique de diamètre intérieur 63 mm et de longueur 150 mm, d'un volume égal à 0,450 litre. Le pot contient un tube et trois diaphragmes percés de trous délimitant trois chambres de détente de volumes différents. La sortie est effectuée par un tube de 12 mm de diamètre intérieur. Le volume total du dispositif d'échappement est de 0,850 litre environ. Le bruit produit par le véhicule, mesuré dans les conditions de l'arrêté du 25 Octobre 1962, est de 76 dB A.

Le poinçon du constructeur est frappé sur la partie arrière droite du tromblon.

**Alimentation du moteur** — Carburateur type GURTNER à passage de 10 mm. A niveau constant commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé par un levier au guidon, à main gauche. Le carburateur est muni d'un silencieux d'aspiration.

**Allumage.** — Par volant magnétique NOVI, à haute tension.

**Graissage.** — Par mélange d'huile à l'essence.

**Refroidissement.** — Par air.

**Mise en marche.** — Un décompresseur est conjugué avec la poignée tournante droite commandant les gaz.

### 4. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

**Embrayage.** — Du type centrifuge, entrant en action automatiquement quand la vitesse du véhicule atteint 6 km/h. Un deuxième embrayage concentrique au premier est solidaire de la vitesse de rotation du moteur et entre en action à 2500 t/mn.

**Transmission.** — Une poulie solidaire de l'arbre moteur entraîne par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 14×7 une poulie concentrique à l'axe de pédalier. Cette dernière solidaire à volonté d'un pignon de 12 dents, entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12,7 une roue de 44 dents solidaire du moyeu arrière de la bicyclette.

**Dispositif de point mort.** — Un levier situé dans la poulie de pédalier la rend solidaire à volonté du pignon de 12 dents. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.

**Démultiplication.** —  $\frac{205}{54,5} \times \frac{44}{12} = 13,792$

Avec des pneumatiques de 23×2 (dont la circonférence de roulement sous charge est de 1,765 m), au régime du moteur de 1000 t/mn, la vitesse atteinte est de 7,67 km/h. Au régime maximum du moteur, la vitesse du véhicule ressort à 46 km/h.

### 5. - SUSPENSION

**Fourche :** À fourreaux.

## 6. - FREINAGE

**Frein avant.** — Sur jante, commandé par levier à main droite et câble. Surface de freinage 9 cm<sup>2</sup>.

**Frein arrière.** — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 80 mm commandé par un levier à main gauche et câble.  
Surface de freinage 24 cm<sup>2</sup>.

## 7. - ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION

**Équipement électrique.** — Le volant magnétique alimente sous 6 volts une lanterne trapézoïdale, de largeur 95 à 100 mm, hauteur 50 mm, à lampe jaune et une lanterne arrière rouge qui complète l'équipement.

**Catadioptré.** — Le véhicule est muni d'un catadioptré agréé par l'Administration sous le n° T.P.V. 316.

**Antiparasite.** — Le cyclomoteur est muni d'un antiparasite agréé pour lui par la R.T.F.  
Chaque cyclomoteur est muni d'un avertisseur.

## 8. - DIVERS

Chaque cyclomoteur est muni d'une plaque métallique fixée sur la patte supérieure gauche du moteur portant le nom du constructeur, la cylindrée, le type, le numéro du moteur, ainsi que l'indication du lieu et de la date de sa réception par le Service des Mines, et l'indication "Cyclo".

Le numéro de chaque cyclomoteur est frappé sur la patte arrière gauche.  
Le numérotage dans la série du type a commencé au nombre : 42 400 000.

## PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Représentant du Constructeur, les 25 Juin 1965 et 2 Octobre 1965 que le véhicule N° 42 400 000 à moteur N° 5 025 537 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOBÉCANE type AV 42 S satisfait aux dispositions des articles R. 69 à R. 73, R. 104, R. 188 et R. 194 à R. 199 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application.

Vu et approuvé  
Enregistré sous le N° AU-607/65  
A Paris, le 4 Octobre 1965  
L'Ingénieur en Chef des Mines,  
(signé : PROUST)

Vu :  
Paris, le 4 Octobre 1965  
L'Ingénieur des Mines,  
(signé : ARMOUR)

A Paris, le 4 Octobre 1965  
L'Ingénieur des T.P.E. (Mines)  
(signé : FLAGEOLET)

## CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Je soussigné Madame VINCENT, représentante dûment accréditée des "ATELIERS DE LA MOTOBÉCANE" 16, Rue Lesault, PANTIN (Seine), constructeur certifié (a) que le véhicule :

1 Genre : Cyclomoteur	6 Puissance administrative : 1 cheval.
2 Marque : Motobécane	7 Carrosserie :
3 Type : AV 42 S	8 Nombre de places assises : 1
4 N° dans la série du type : cadre ..... moteur .....	9 Charge utile :
5 Source d'énergie : Mélange d'essence et d'huile 2 temps	10 Poids à vide : 34 kgs.
5 bis Cylindrée (en cm <sup>3</sup> ) : 49,98 cm <sup>3</sup> .	11 Poids total autorisé en charge :
2 ou 4 temps : 2 temps	du véhicule isolé :                      d'un ensemble :

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

b) Que ce véhicule sort de nos usines le .....

pour être livré à .....



Fait à ..... le .....

(Signature)

"Toute transformation du châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 et 26, 69 à 81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus, doit faire l'objet d'une déclaration à la préfecture".